

## Introduction

Née officiellement en 1866 d'un appel de Jean Macé, la Ligue de l'enseignement est devenue et reste aujourd'hui l'un des plus vastes réseaux associatifs français, le plus important assurément dans le champ de ce qu'on appelle l'éducation populaire. On peut s'étonner qu'une organisation de cette taille et de cette ancienneté n'ait encore jamais fait l'objet d'un ouvrage historique de référence. C'est en 2013 que les dirigeants de ce mouvement ont pris la décision de combler cette lacune, en nous<sup>1</sup> laissant carte blanche pour le faire, y compris si notre travail d'historien devait écorner quelque peu un imaginaire militant réduit à des souvenirs glorieux... La seule condition était que l'ouvrage soit publié en 2016 pour coïncider avec les 150 ans du mouvement, et qu'il retrace l'ensemble de son histoire, ce qui laissait un délai de réalisation assez court. Ce contexte particulier nécessite d'évoquer d'abord, contrairement aux usages académiques, notre rapport personnel à l'objet de ce livre, avant de préciser les finalités, la démarche ainsi que les sources utilisées ici.

### Un itinéraire de recherche

La relation que nous entretenons avec la Ligue de l'enseignement est assez singulière tant par sa durée que par ses modalités. Notre compagnonnage intellectuel remonte en effet à 1982. À l'époque, sans pressentir l'extension qu'allait prendre bientôt l'usage de la laïcité dans les controverses franco-françaises autour de l'islam, nous avons choisi de nous intéresser à cette notion « par le bas », c'est-à-dire à partir de la situation sans équivalent ailleurs des organisations qui s'en réclamaient. Si le hasard a voulu que notre premier travail d'une certaine ampleur ait été consacré à la Fen<sup>2</sup>, c'est l'importance stratégique de la Ligue de l'enseignement, comme mouvement d'éducation populaire, qui a rapidement attiré notre attention.

Nous avons alors l'œil fixé sur la période la plus contemporaine de son histoire, entre 1945 et les débuts du septennat de François Mitterrand, avec comme interrogation sous-jacente le devenir immédiat de la laïcité française. Cette notion, au miroir d'une « question scolaire » jugée dépassée par beaucoup, car limitée au seul enjeu de la lutte entre l'enseignement public et l'enseignement privé, avait-elle encore un avenir ? Ne vivait-elle pas ses derniers feux avec le nouvel avatar de la bataille portée par la gauche au pouvoir ? Ou bien était-elle susceptible d'une renaissance qui la fasse monter

1. L'usage du « nous » dans cette introduction désigne Jean-Paul Martin, qui a rédigé la totalité de l'ouvrage à l'exception des chapitres IX et XIII, dus respectivement à Frédéric Chateigner et Joël Roman.
2. Véronique AUBERT, Alain BERGOUNIOUX, Jean-Paul MARTIN, René MOURIAUX, *La Forteresse enseignante : la Fen*, Paris, Fayard, Fondation Saint-Simon, 1985.

en généralité? Il était clair à nos yeux que la Ligue de l'enseignement, par ses liens avec l'univers socioculturel, par sa plongée dans la société civile, était mieux à même que toute autre organisation, de tester un questionnement de cette nature.

La démarche de l'historien croisait ici les préoccupations du citoyen, et ce lien n'a fait que se confirmer par la suite. Il nous conduisit au cours des années 1980 à 2000 à participer à l'aventure des cercles Condorcet, à diverses commissions de travail, à devenir un temps «adhérent individuel», à intervenir aussi dans des colloques ou des sessions de formation. Durant toutes ces années, la Ligue s'ouvrait largement au monde intellectuel. Rien ne pouvait être plus stimulant pour l'historien, alors que, parallèlement, deux institutions nous offraient la possibilité de confronter observations et hypothèses de travail avec des regards extérieurs. La première – l'Inep (Institut national d'éducation populaire) de Marly-le-Roi qui nous accueillit entre 1983 et 1988- fut l'occasion de découvrir le champ de la recherche sur les associations. La seconde fut propice à approfondir notre réflexion sur la laïcité: il s'agit du groupe «Histoire et sociologie de la laïcité» qui autour de Jean Baubérot, allait bientôt se fondre dans un laboratoire sous co-tutelle du CNRS et de l'EPHE, le GSRL (Groupe de sociologie des religions et de la laïcité<sup>3</sup>).

Dans ce contexte, notre projet initial subit rapidement une inflexion, et il fut même, pour l'essentiel, escamoté. Nous avons commencé à travailler sur les années 1944-1950 à partir des archives fédérales de la Ligue, et nos deux premières études furent consacrées à la période de l'Occupation, puis à celle de la Libération<sup>4</sup>. Mais très vite, la tentation d'une histoire «régressive», comme aurait dit Marc Bloch s'imposa, et, avec les encouragements de Jean-Marie Mayeur, qui allait devenir notre directeur de thèse, nous avons décidé de porter le regard plus en amont, vers une supposée «grande époque», qui avait vu la Ligue prendre toute sa place dans les combats laïques de la III<sup>e</sup> République.

Le questionnement conceptuel devait dès lors être redéployé. Que pouvait nous apprendre cette organisation sur la culture politique française? Et sur la laïcité, comme expression de cette culture? Ou encore sur le rapport entre l'État et la société civile? Ces interrogations prenaient sens dans le climat intellectuel et politique du moment, avec pour le dire très vite: d'une part, dans la foulée de la critique du totalitarisme et des travaux de François Furet sur la Révolution française, la redécouverte de la pensée de Tocqueville et la mise en avant du thème de la société civile par la pensée politique libérale (et par la deuxième gauche); d'autre part la redécouverte de la pensée républicaine inaugurée par un ouvrage majeur de Claude Nicolet<sup>5</sup>. Ce livre renouvelait profondément l'histoire de la République et de l'idée laïque (jusque-là dominée par le prisme de l'«anticléricalisme») en prenant au sérieux leur soubassement intellectuel et doctrinal, et en invitant à approfondir le statut de l'École comme matrice, et de la pédagogie comme forme politique. À nos yeux, il ne devait pas être lu comme l'expression d'une *doxa* républicaine mais comme un champ de questions ouvertes

3. Il est devenu aujourd'hui le Groupe sociétés religions laïcités.

4. «Aperçus sur la Ligue de l'enseignement et les œuvres complémentaires de l'école (1940-1942)», in Patrick GALLAUD (dir.), Éducation populaire et Jeunesse dans la France de Vichy, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 49-50, 1985, p. 87-97; «L'univers laïque et les remaniements de la tradition républicaine», in Jean-Paul MARTIN (dir.), *L'Espérance contrariée: Éducation populaire et Jeunesse à la Libération (1944-1947)*, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 57-58, 1986, p. 39-55. Ces travaux sont issus de deux colloques organisés par l'Inep.

5. Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France*, Paris, NRF-Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1982.

invitant à des approches concrètes, à une histoire de la société civile républicaine, par le biais, notamment, des organisations qui en exprimaient la spécificité, sinon l'«exceptionnalité».

La rencontre avec les travaux de socio-histoire des associations conduits par Geneviève Poujol fut également décisive. Dans le prolongement de Maurice Agulhon et de Jean-Pierre Rioux, cette sociologue avait publié un petit livre consacré à l'éducation populaire qui arrivait à point nommé – et qui connut d'ailleurs une certaine fortune dans le milieu associatif<sup>6</sup>. Il faisait suite à une thèse de sociologie où elle comparait la genèse de l'Association catholique de la jeunesse française, des Unions chrétiennes de jeunes gens et de la Ligue de l'enseignement sous l'angle de la dynamique associative<sup>7</sup>. Ses travaux, sans être à proprement parler une histoire de la Ligue, y introduisaient et rendaient celle-ci «pensable», en rupture avec ce qu'elle appelait les «histoires que la Ligue aime à se raconter». Nous lui sommes fortement redevable<sup>8</sup>. Nous avons également beaucoup appris au contact de chercheurs qu'elle avait un moment rassemblés au sein de la SFCA (Société française des chercheurs sur les associations), notamment Jacques Ion, Jean-Pierre Augustin, Bernard Roudet, Guy Saez... C'est dans le prolongement d'un colloque de la SFCA, que nous avons développé pour la première fois en 1988 une hypothèse centrale pour toutes nos interprétations futures : celle du «modèle associatif laïque<sup>9</sup>». La lecture des propos de Jean Macé nous y avait, notamment, conduit.

La période de Jean Macé n'occupe pourtant pas la première place dans notre thèse, soutenue en 1992<sup>10</sup>, qui met davantage l'accent sur les années 1894-1914, entre la mort du fondateur et la première guerre mondiale. Les origines du mouvement sous le Second Empire y sont traitées assez rapidement, car nous avions d'abord pensé – à tort – qu'elles étaient mieux connues. En fait, cette émergence était plus célébrée que réellement étudiée, par des livres maison ou des travaux universitaires ne faisant pas le tour de la question. En outre, nous ignorions à l'époque l'existence du fonds d'environ 8 000 lettres reçues par Jean Macé, conservé à l'Institut catholique de Paris dans les papiers de l'historien Georges Goyau.

Cette découverte, due à Émile Poulat, nous a permis de revisiter plus complètement par la suite les années Macé, auxquelles nous avons consacré plusieurs études sous des angles particuliers : naissance des Ligues de l'enseignement en Europe et rôle de celles-ci dans l'acclimatation de l'idée de laïcité, prolongements de la Ligue française en Méditerranée (notamment en Algérie). À l'occasion de grands colloques commémoratifs ou de manifestations plus modestes, nous avons également repris et approfondi des thématiques abordées dans la thèse : la loi de 1901, la loi de 1905, la place des

- 
6. Geneviève POUJOL, *L'éducation populaire. Histoire et pouvoirs*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1982. Voir aussi : «La dynamique sociale des associations», *Les Cahiers de l'animation*, n° 39, février 1983, p. 57-78.
  7. *La dynamique des associations. La genèse de l'Association Catholique de la jeunesse française, la Ligue de l'enseignement, les Unions chrétiennes de jeunes gens, 1844-1905*, Paris, Société des Amis du centre d'Études Sociologiques, 1978 (Publication de la thèse soutenue en 1976).
  8. Jean-Paul MARTIN, «De la socio-genèse des associations à l'histoire de la Ligue de l'enseignement», in Francis LEBON, Pierre MOULINIER, Jean-Claude RICHEZ et Françoise TÉTARD (dir.), *Un engagement à l'épreuve de la théorie. Itinéraires et travaux de Geneviève Poujol*, Paris, L'Harmattan, coll. «Débats Jeunesse», 2008, p. 157-171.
  9. Jean-Paul MARTIN, «À la recherche d'un modèle associatif laïque», n° spécial *Espaces et temps associatifs*, *La Revue de l'économie sociale*, avril 1988, p. 133-143.
  10. *La Ligue de l'enseignement et la République des origines à 1914*, thèse d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2 volumes, 1992.

femmes, le rôle de Ferdinand Buisson, l’Affaire Dreyfus..., et présenté des synthèses sur des thèmes transversaux ou des périodes plus larges (rapports avec les organisations corporatives d’enseignants, cours d’adultes et enseignement professionnel, éducation populaire au xx<sup>e</sup> siècle...). Nous avons aussi, à l’occasion d’un colloque consacré à Maurice Herzog, travaillé ponctuellement sur les débuts de la V<sup>e</sup> République<sup>11</sup>. Il y a donc eu tout au long de ce parcours, des rebondissements d’intérêts constants, au gré de sollicitations externes, mais aussi par le biais de l’approfondissement des travaux socio-historiques sur la laïcité (autour de Jean Baubérot notamment), et de l’observation *in vivo* d’un mouvement en train de redéfinir lui-même son rapport à la laïcité.

## Une Histoire politique ?

Ces travaux assez disparates ont eu le mérite de nous familiariser avec plusieurs moments de cette histoire. Mais ils ne nous conduisaient pas directement au présent ouvrage, pour lequel il nous était demandé de couvrir 150 ans d’histoire en continu, et donc de redessiner une problématique d’ensemble, tenant compte du cadre chronologique. Il nous a fallu affronter pour cela des difficultés de plusieurs ordres, les plus importantes étant la rareté des études intermédiaires sur l’après-1945 et sur la plupart des secteurs d’activités, la difficulté de l’usage des archives du mouvement, et la complexité d’une enquête d’« histoire immédiate ».

Force est de constater en effet que la moisson des travaux disponibles sur la Ligue s’est avérée plutôt mince. Même si un renouveau est perceptible, qu’encourage l’implication du mouvement dans la commémoration de ses 150 ans ou la volonté de ses dirigeants de mieux connaître le fonctionnement du réseau associatif, il demeure trop récent pour qu’on puisse en capitaliser les résultats. D’autant qu’il n’existe pas en interne de circuit de communication permettant de repérer ces travaux en temps et en heure ; aussi nous avons dû nous contenter du « bouche-à-oreille », au risque de laisser passer (ou de découvrir trop tard) quelques contributions importantes. La question des archives s’est posée un peu dans les mêmes termes avec le chassé-croisé entre notre propre travail et le transfert en 2014, à Pierrefitte-sur-Seine, dans le bâtiment des Archives nationales de la plupart des documents conservés jusqu’ici au siège central parisien, rue Récamier. Mais cette question est encore plus complexe en raison de la nature même de ces archives, nous y revenons plus loin.

De façon générale c’est la période la plus contemporaine qui a posé le plus de problèmes, car elle nécessitait d’enquêter quasiment en terrain vierge. Sans doute, des témoignages pouvaient être ici sollicités en abondance, et nous ne pouvons que nous louer de l’accueil et de la disponibilité des acteurs à cet égard. Pour autant, nous avons éprouvé à de nombreuses reprises le fameux « manque de recul », au point de nous demander parfois si nous ne sortions pas de notre domaine de compétence. Au surplus, nous sommes conscients que les militants et responsables qui liront ce gros livre n’y retrouveront pas forcément tel sujet qu’ils attendent d’y voir traité. Cela peut renvoyer à des lacunes de notre documentation. Mais aussi et principalement au fait qu’il fallait de toute façon faire des choix, et que les choix peuvent toujours se discuter. Au fond, pour réduire le risque d’arbitraire à cet égard, il aurait été nécessaire idéalement, avant

11. Tous ces articles sont mentionnés précisément dans la bibliographie finale.

d'esquisser une synthèse, d'entreprendre un véritable travail collaboratif pour mettre en place divers « filtres », notamment en prenant le temps de la confrontation systématique entre chercheurs et militants, entre documentation écrite et témoignage oral. Or cela ne pouvait être réalisé que très partiellement dans le délai imparti, malgré l'aide de la Ligue qui a recruté pendant un an un chargé de mission (Frédéric Chateigner) et qui a pris très au sérieux la dimension scientifique de la célébration des 150 ans, au-delà de la simple approche mémorielle.

L'approche retenue ici met résolument l'accent sur la dimension politique. Cette dimension nous a semblé la plus structurante, la plus susceptible de fournir une clé de lecture « généraliste » de cette histoire, elle correspondait aussi à l'orientation principale de nos recherches antérieures. Si elle privilégie forcément le niveau national, nous avons cherché cependant à échapper à une vision purement « parisiano-centrée », en intégrant autant qu'il était possible des exemples locaux<sup>12</sup>, et de façon sans doute plus lacunaire, le champ des relations internationales. Pour autant l'action de la Ligue en matière d'éducation populaire, c'est-à-dire sa contribution aux activités culturelles, sportives ou de loisirs n'est pas passée sous silence, loin de là, de même que son intervention directe sur le terrain de l'École, mais ces deux dimensions sont ici surdéterminées. C'est pour nous aider à mieux les traiter que nous avons fait appel à deux collègues qui ont accepté de rédiger, chacun, un chapitre.

On appréhende en général la Ligue comme une tête de réseau associative, une confédération représentative de l'éducation populaire, un mouvement complémentaire de l'école, mais on sait aussi qu'elle ne se réduit pas à cela. Certes, elle n'est ni un parti, ni un syndicat, ni une société de pensée, mais elle tient un peu de ces catégories aussi – et sans doute d'autres encore, puisqu'elle est également de plus en plus une entreprise d'économie sociale. Bref, elle apparaît comme un objet politique non (ou mal) identifié. Trois thématiques différentes, sans être exclusives, ont été privilégiées pour cette identification. La première est bien entendu la *laïcité* car il s'agit à la fois en permanence d'un axe identitaire revendiqué, en tant que combat, sujet de réflexion lié à une dimension philosophique ou à la question sociale, ensemble de principes et de valeurs. Comment le sens de la *laïcité* a évolué au fil du temps, quelle est la place de l'École dans cette évolution : c'est l'une des questions centrales qui sous-tend cet ouvrage. La deuxième thématique est *le rapport à l'État*, plus exactement à l'État-enseignant : la Ligue passe pour lui être étroitement liée de diverses manières, pour jouer le rôle d'une association « auxiliaire » ou « partenaire ». Sur quels enjeux cette relation s'est-elle constituée, puis a-t-elle changé, et que nous dit-elle plus largement de la relation entre État et société civile ? Enfin, quel *rôle de socialisation politique*, voire quelle *fonction politique* assume la Ligue en se fixant comme tâche constante la formation des citoyens ? Cette troisième thématique conduit à interroger la distinction entre « le » et « la » politique au sein du système politique français.

Ces dimensions se déclinent et s'articulent différemment au fil du temps, ce qui nous a conduit à adopter une subdivision en trois périodes. La première couvre en cinq chapitres les années 1866-1914, et s'appuie largement sur les acquis de notre travail de thèse, mais à travers une présentation renouvelée et enrichie. Le chapitre 1

12. Celui du département de la Loire que nous connaissons mieux que d'autres revient assez fréquemment, on le verra. Mais ce privilège peut trouver sa justification dans l'importance du rôle national de ce département pendant une longue période.

relate la coagulation d'un premier réseau d'adhérents autour de Macé, la formation des premiers cercles locaux, les rapports avec la franc-maçonnerie et l'Église catholique à la fin du Second Empire ; il retrace la relance du mouvement après les épisodes dramatiques de la guerre de 1870 et de la Commune, avec notamment la pétition du Cercle parisien en faveur de l'enseignement primaire, la répression de l'Ordre moral, la réapparition au grand jour avec l'installation de la III<sup>e</sup> République. Le chapitre II commence par un récit du congrès constitutif de 1881, qui met sur pied une organisation nationale aux liens lâches mais très en avance sur les comités politiques tels qu'ils fonctionnaient à l'époque ; il montre les hauts et les bas de l'organisation durant les années 1880 et s'achève en 1894 sur la disparition de Macé – lequel avait cependant prévu sa succession. Le chapitre III est inauguré par le lancement des œuvres post-scolaires en 1894-95 et l'arrivée de la génération Léon Bourgeois, il relate la participation de la Ligue à l'ébullition anticléricale des années 1900, polarisée par les congrégations enseignantes ; il examine ensuite à travers divers débats (pacifisme, syndicalisme, guerre scolaire...) le positionnement politique de la Ligue dans les années qui précèdent 1914. Les chapitres IV et V sont thématiques. L'un revient sur le sens de la laïcité dans la période considérée, entre les hésitations terminologiques de Macé et l'adoption définitive d'un vocabulaire qui à partir des années 1900 fait définitivement de cette notion un flambeau identitaire. L'autre examine le statut de l'objet politique-Ligue de l'enseignement dans son rapport aux partis, sa fonction de double relais entre le monde laïque et l'État-enseignant, sa conception du rôle de l'association (le modèle associatif laïque).

La seconde partie, qui comporte quatre chapitres, va de l'entre-deux-guerres jusqu'au début de la V<sup>e</sup> République : la date de 1959-1960 marquant ici un tournant pour des raisons à la fois internes (départ mouvementé d'Albert Bayet) et externes (adoption de la loi Debré, sanctionnant la défaite de tout un combat laïque antérieur). Le chapitre VI traite du nouveau départ de la Ligue à partir des années 1920, sous la forme inédite d'une Confédération générale, organisée en fédérations départementales et en grands secteurs d'activités plus ou moins spécialisés (sports, cinéma, activités artistiques, vacances, etc.), et très liée au monde des instituteurs ; il évoque le Front Populaire, retrace la complexité des années noires de Vichy, la renaissance à la Libération et durant IV<sup>e</sup> République, sous la houlette de Bayet et dans un nouvel environnement politique, dominé par la guerre froide puis par la guerre d'Algérie. Nous avons jugé indispensable de consacrer entièrement le chapitre VII aux péripéties de la guerre scolaire de cette époque, car si celle-ci est connue sur le plan historiographique dans ses grandes lignes, certains épisodes constituaient des points aveugles et jamais le rôle spécifique joué par la Ligue n'avait encore été cerné. Nous avons été conduits ici à distinguer, malgré des facteurs de continuité, l'entre-deux-guerres et l'après-45, les enjeux n'étant pas exactement les mêmes, ce qui a entraîné des différences assez sensibles dans la relation avec certains milieux chrétiens et dans la formulation philosophique de l'idéal laïque. Le chapitre VIII porte sur la traduction associative de la laïcité, dans le cadre des structures de la Ligue elle-même et surtout de son environnement extérieur ; à ce dernier titre, on réexamine d'une part une relation à l'État-enseignant, qui s'institutionnalise davantage entre Jean Zay et la Libération, d'autre part le durcissement du modèle associatif laïque dans les rapports avec les grandes associations d'éducation populaire et de jeunesse, entraînant collaborations

et ruptures. Le chapitre ix, rédigé par Frédéric Chateigner, examine de plus près la naissance des Ufo et l'évolution de leurs activités, et analyse leurs discours et leurs pratiques à la lumière des débats et des enjeux culturels traversant la période : tension entre l'individuel et le collectif, entre légitimisme et populisme culturel, amateurisme et professionnalisme, dimension généraliste et spécialisation, etc. Il montre la naissance de certaines problématiques, comme la difficulté à maintenir une unité entre des activités qui tendent à s'autonomiser, ou l'ombre portée par l'environnement rural sur les pratiques futures d'animation.

La troisième partie traite de l'évolution sous la V<sup>e</sup> République jusqu'à l'actualité la plus récente, et compte 5 chapitres. Le maître-mot est ici celui d'adaptation, il vaut pour les structures, les activités, comme pour les dimensions idéologiques et politiques. Le chapitre x analyse les effets de la V<sup>e</sup> République gaulliste puis giscardienne, moment de mutations sociales et institutionnelles intenses sur tous les plans (1960-1981), qui incite la Ligue à une opposition politique intransigeante, tout en la mettant en demeure d'opérer les renouvellements nécessaires à sa survie, qu'elle prend en compte parfois à reculons. On y souligne notamment les conséquences de Mai 68 sur les représentations collectives et la naissance de la problématique de l'animation socio-culturelle. Le chapitre xi est consacré à l'*aggiornamento* idéologique de la laïcité, consécutif à la dernière bataille perdue sur le terrain scolaire entre 1981 et 1984, et qui conduit dans une séquence très courte (1986-1990) à enchaîner des initiatives ou des prises de positions majeures : lancement des cercles Condorcet, nombreux colloques, publications, bicentenaire de la Révolution, dialogue avec l'Église, attitude ouverte dans la première affaire du voile islamique à l'École... Dans le chapitre xii, on revient sur les mutations internes de la Ligue du début des années 1980 à nos jours, en évoquant d'abord les ambitions et les dérives gestionnaires jusqu'au changement de secrétaire général en 1993, puis la reconversion douloureuse des activités ; la dernière partie est consacrée aux efforts de rationalisation gestionnaire, entrepris dans une conjoncture financière particulièrement sombre, et aux tentatives de modernisation du réseau visant à consolider à la fois son efficacité, sa cohérence, et son repositionnement politique par rapport à un monde associatif aux frontières élargies ainsi qu'aux pouvoirs publics, tant en France que dans le cadre européen. Le chapitre xiii, conçu et rédigé par Joël Roman, porte sur le renouveau des stratégies et interventions de la Ligue dans l'institution scolaire depuis une trentaine d'années. Enfin le chapitre xiv tente de faire le point sur sa conception de la laïcité dans un contexte où cette notion est de plus en plus instrumentalisée par des enjeux politiques ou politiques. On situe cette élaboration doctrinale d'abord dans un contexte de divergences croissantes entre les laïques, aiguës notamment par la question de l'islam, mais susceptibles de rebondir ailleurs. L'accent est mis ensuite sur les axes forts du discours actuel du mouvement – la loi de 1905, la nécessité de réinventer un modèle républicain pour « faire société », la recherche de valeurs communes –, avant des considérations sur les développements récents des relations entre organisations laïques. Enfin une conclusion générale synthétise la thématique des continuités et ruptures du point de vue organisationnel, et la décline ensuite sur les trois questions centrales de l'ouvrage : la laïcité, le rapport État/société civile, la distinction entre « le » et « la » politique.

## Les archives de la Ligue et les sources utilisées

Un des paradoxes de cet ouvrage tient à son recours assez réduit aux archives proprement dites du mouvement, exception faite des périodiques imprimés. Tout laisse penser que cette masse documentaire interne a été prolifique tout au long de l'existence de la Ligue. Ce qui en subsiste est très inégalement réparti selon les périodes. La partie antérieure à 1914 est squelettique<sup>13</sup>. Dans les années 1980, quand nous commençons nos recherches, le fonds conservé rue Récamier dans la mezzanine du sous-sol concernait uniquement la période postérieure à 1945. Il était relativement bien classé, par année, ou par série, avec une identification aisée des dossiers ; cet état de conservation s'est cependant altéré au fil du temps, du fait de l'entassement de nouveaux cartons dans un local exigu, et il est même probable que des documents précieux, consultables jusque dans les années 1990, ont disparu.

Quant aux archives de l'entre-deux-guerres, que l'on a longtemps cru détruites sous l'Occupation, en lien avec l'installation des « Jeunes du Maréchal » dans l'immeuble, elles sont réapparues récemment au terme d'une odyssee rocambolesque : elles avaient d'abord été prélevées par les Allemands, probablement dès 1940, transportées à Berlin, puis emmenées à Moscou par les Soviétiques lors de la débâcle du III<sup>e</sup> Reich. Leur existence a été découverte après l'effondrement de l'URSS, en même temps que les archives d'autres mouvements (LDH, GODF...) qui avaient connu le même sort. Ces Archives dites « de Moscou », ont été récupérées après de nombreuses tractations entre les autorités françaises et les autorités russes et ont rejoint la rue Récamier en décembre 2000. Il s'agit en fait des papiers personnels de Joseph Brenier, président de la Ligue entre 1933 et 1943. Elles mélangent donc des pièces concernant la vie de l'organisation et de certaines de ses structures, des correspondances diverses, avec d'autres aspects des activités de Brenier. Ce fonds de Moscou, qui comporte 57 cartons, a fait l'objet à son retour d'un inventaire provisoire<sup>14</sup>. Dans la perspective des 150 ans, la Ligue a décidé de le déposer aux Archives Nationales ainsi que le fonds d'archives portant sur l'après-guerre : l'ensemble a fait l'objet d'un inventaire officiel fin 2014<sup>15</sup>.

Disons-le clairement : nous nous sommes refusé à consulter ces archives depuis leur arrivée à Pierrefitte-sur-Seine, tout simplement car une telle investigation aurait rendu impossible l'achèvement de cet ouvrage. Nous n'avons donc pas pu tenir compte ici des cotes de l'inventaire établi par les Archives Nationales. De façon générale, les incursions nouvelles par rapport à ce que nous avons pu exploiter antérieurement, ont été très ponctuelles et se sont bornées à quelques sondages sur les années les plus récentes<sup>16</sup>.

La construction de ce livre repose donc principalement sur une investigation systématique des publications de la Ligue (périodiques, brochures, ouvrages...),

13. Elle comportait essentiellement les dons et les legs faits au cercle parisien et de très rares procès-verbaux manuscrits de réunion, sauvés du naufrage.

14. Nathalie Sévilla y a contribué et a utilisé ce fonds dans sa thèse que nous mentionnons plus loin.

15. Par les archivistes Lucie Auger et Isabelle Brillant sous les cotes 20140057/1-20140057/968. Les archives de l'Ufolep avaient été transférées antérieurement aux Archives du Monde du Travail à Roubaix, où elles se trouvent toujours. D'autres fonds – comme celui des cercles Condorcet – ont été pour partie transférés aux Archives départementales du Val de Marne, dans le cadre du Pajep, et pour partie sont restés rue Récamier à ce jour – ce qui est le cas aussi d'autres documents (surtout ceux des 25 dernières années).

16. Il s'agit notamment de compte-rendus de CA ou d'AG, surtout depuis le début des années 1990, dont la Ligue a conservé une trace à son siège central, ou qui sont numérisés.

notamment pour toutes les périodes que nous connaissons le moins, y compris la plus récente. La plupart de ces documents ont été consultés au siège confédéral, qui conserve des séries à peu près complètes des périodiques – au moins pour les revues généralistes, et qui possède aussi un grand nombre d'ouvrages.

Pour la partie la plus contemporaine, nous avons procédé également, avec Frédéric Chateigner, à des entretiens avec plusieurs responsables.

Nous nous sommes appuyés bien entendu sur la plupart des travaux universitaires consacrés à la Ligue et dont on trouvera l'inventaire dans la bibliographie. Un certain nombre de thèses – notamment celles de Nathalie Sévilla et de Pascal Laborderie sur la période de l'entre-deux-guerres, ou celle de Guillaume Meugnier sur les rapports avec le ministère de l'Éducation nationale dans la période récente<sup>17</sup> – ont été particulièrement utiles, d'autres sont en cours<sup>18</sup>. Nous n'avons pas négligé pour autant les travaux maison, ou les témoignages de militants.

Enfin, plusieurs initiatives récentes de la Ligue dans la perspective des 150 ans ont été une aide précieuse. Des journées d'études en partenariat avec l'université Louis Lumière-Lyon 2, ont abordé avec les chercheurs concernés les quatre thèmes suivants : « La Ligue de l'enseignement : un objet politique à identifier » (16 mai 2012) ; « La Ligue de l'enseignement et les autres mouvements laïques d'éducation populaire et de défense des libertés » (3 avril 2013) ; « Monographies et portraits de militants » (9 octobre 2013) ; « La Ligue de l'enseignement et la pluralité culturelle : du folklore à la diversité » (6-7 juillet 2015)<sup>19</sup>. Un important colloque scientifique consacré aux activités de la Ligue dans le domaine du cinéma a eu lieu en novembre 2015, à l'initiative de Pascal Laborderie<sup>20</sup>. Une Journée dite des « grands témoins » a été organisée, permettant une discussion collective entre un certain nombre de personnes ayant eu des responsabilités depuis les années 1970 (2 avril 2014). Enfin un groupe de jeunes chercheurs sur la Ligue, animé par Frédéric Chateigner et Florence Ihaddadene, a organisé plusieurs réunions thématiques entre 2013 et 2015, en croisant des interventions de témoins, de doctorants et de chercheurs invités.

17. Nathalie SÉVILLA, *La Ligue de l'enseignement – Confédération générale des œuvres laïques 1919-1939*, thèse d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2004 ; Pascal LABORDERIE, *Le film-parabole dans les Offices du cinéma éducateur en France dans l'entre-deux-guerres*, université Paris 3, 2009 ; Guillaume MEUGNIER, *Mutations fonctionnelles et référentielles des modèles de coopération entre associations d'éducation populaire et pouvoirs publics : l'exemple du partenariat entre la Ligue de l'enseignement et le ministère de l'Éducation nationale*, thèse de doctorat en science politique, Institut d'Études politiques de Grenoble, 2014.

18. Les plus avancées sont, à notre connaissance, en science politique, celle d'Anne LANCIEN sur la Ligue sous la V<sup>e</sup> République, et, en sociologie, celles de Carlotta GRACCI sur la région Centre-Val-de-Loire (*Construction d'une politique fédérative et associative régionale à la Ligue de l'enseignement : enquête sur le renouvellement du militantisme laïque*), de Florence IHADDADENE sur la Ligue et le service civique (*Le volontariat, catégorie plurielle. Analyses de la mise en œuvre du service civique au sein de la Ligue de l'enseignement*) et d'Isabelle PRAT sur les rapports avec les salariés dits « permanents » (*Être engagé dans un mouvement d'éducation populaire : analyse des trajectoires militantes et du rapport à l'institution scolaire au sein de la Ligue de l'enseignement*).

19. Les deux premières ont fait l'objet d'une publication papier, assez confidentielle, et d'une diffusion en format PDF par les soins de la Ligue ; la quatrième est à paraître.

20. Il est publié sous le titre : Frédéric GIMELLO-MESPLOMB, Pascal LABORDERIE, Léo SOUILLÈS-DEBATS (dir.), *La Ligue de l'enseignement et le cinéma : une histoire de l'éducation à l'image (1945-1989)*, Paris, AFRHC, 2016.